



LA GRUYÈRE



ABONNEMENTS **JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE** ANNONCES

Suisse, . . . 1 an, Fr. 4.50
 . . . 6 mois, » 2.50
 Étranger : 1 an, » 9 —
 . . . 6 mois, » 5 —
 payable d'avance.

Paraissant le mercredi et le samedi.

Supplément bimensuel gratuit : **L'ÉCHO LITTÉRAIRE**

Canton, une seule insertion
 15 c.; annonces répétées, 10 c.
 Suisse, 15 c. Étranger, 20 c.
 la ligne ou son espace.
 RÉCLAMES : 80 c. la ligne.
 Pour annonces et réclames
 ex-cantonnales, s'adr. à l'a-
 gence de publicité Haas-
 stein & Vogler, à Fribourg
 ou à ses succursales.

Prix du numéro : 5 cent.

IMPRIMERIE ET ADMINISTRATION : Rue du Tir 181, BULLE.

On s'abonne dans les
 bureaux de poste.

MOIS D'HIVER : Bulle, dép. 5⁵⁵ 10³⁰ 2²⁸ 5¹⁵ 8⁵⁰ ← Bulle, arr. 8⁵⁸ 10⁵ 4³⁰ 7⁵⁰ 10⁵⁰

BULLE, le 15 mars 1904.

Les innovations dans l'armée.

La transformation de l'équipement de nos soldats est depuis bien longtemps à l'étude ; chaque année apporte une modification nouvelle soit dans l'habillement, où l'on ajoute, un jour, ce qui avait été coupé la veille ; où le pantalon s'élargit aujourd'hui pour se rétrécir demain ; soit dans le fourniment, qui est spécialement le champ d'essai des innovateurs.

Depuis quelques jours le Département militaire a reçu communication des propositions de la commission chargée d'examiner les modifications utiles à l'équipement des troupes. On dit que ce rapport contient d'excellentes choses. La commission s'est spécialement attachée au côté pratique qui aujourd'hui l'emporte sur le souci de la forme. On a voulu donner au soldat plus de liberté de mouvement. Tout d'abord, on a cherché à alléger la charge du soldat. Le nouvel équipement réalise un réel progrès sur ce point, car en effet on a obtenu un allègement de quatre kilos et demi sur l'ordonnance actuelle, ce qui n'est pas peu de chose.

Voici quelles sont les principales transformations que la commission va mettre à l'essai sur nos différentes places d'armes ; l'expérience dira si ces innovations sont heureuses et s'il y a lieu de les adopter pour de bon.

La première victime de la commission est le képi, « l'affreux képi », qu'on remplace par un casque en liège — sans pointe — analogue à celui que portent les troupes coloniales. Il ne pèse guère que 200 grammes, soit la moitié moins que le képi, la partie qui protège le cou peut se relever, de façon que le soldat ne sera plus gêné pendant le tir couché. La tunique est également supprimée. On

la remplace dans la tenue de campagne par une vareuse à col rabattu, munie d'une seule rangée de boutons de métal, de deux poches supérieures et de deux autres poches analogues à celles des pardessus civils. En tenue de quartier, le soldat portera un « spencer », sorte de just-au-corps de laine grise sans manches. Les pantalons sont de deux sortes : pantalon de campagne et de quartier. Les premiers sont étroits dans le bas et se portent également dans les souliers ou par-dessus les souliers ; les guêtres sont remplacées par des bandes molletières. La seconde paire de pantalons, d'étoffe légère, peut se porter sous le pantalon de campagne en guise de caleçon en hiver.

Mais c'est la capote encore qui subit la transformation la plus radicale. Elle est composée d'un drap rectangulaire de 2 mètres sur 1 m. 30, puis d'une ouverture pour la tête ; comme les pélerines de cyclistes. Elle laisse ainsi au soldat plus de liberté de mouvements, ce qui permettra d'en faire usage dès qu'il pleuvra, contrairement à ce qui se passait jusqu'ici avec le manteau. Ajoutons qu'elle se porte par dessus le sac et que des crochets permettent d'envelopper le bras comme dans une manche. Enfin la capote entraîne la suppression de la tente, car en en ajoutant plusieurs les unes aux autres et, en se servant de fusils comme piquets, on établit des abris plus confortables et plus spacieux que les tentes actuelles.

On fera également des essais avec trois sortes de sacs qui se rapprochent tous plus ou moins des sacs des alpinistes ; une poche spéciale permettrait de supprimer le sac à pain. Quant à la couleur de l'uniforme, elle sera également modifiée ; on hésite entre le gris-bleu et le gris-vert.

Comme on le voit, la réforme s'applique à bien des parties de l'équipement. Mais n'a-t-on pas trop délaissé la forme pour le seul souci d'alléger

le poids ? Le képi est lourd, il est vrai, mais il est sans doute plus gracieux que le casque sans pointe des troupes coloniales et des touristes. Quant à la tunique, elle a, en sa forme actuelle, très bon aspect ; il eût suffi d'en rabattre le col. La vareuse à une seule rangée de boutons, paraît certainement étriquée et ne pouvant se modifier aussi facilement que la tunique, elle devra donc être changée plus souvent. Nous ne parlerons pas du sac nouveau qui se rapproche du sac de l'alpiniste ; ce n'est guère de bon goût, et ce genre de sac n'est pas des plus pratiques.

Nous avons consulté des officiers, touristes expérimentés également, au sujet des bandes molletières. On nous répond que ce serait pratique en hiver mais par contre, très défectueux en été ; les bandes molletières tiennent chaud et c'est précisément le contraire qu'il faut procurer au marcheur. Des jambières, des manchons, en cuir léger seraient bien préférables. Il résulte de tout cela qu'on s'est beaucoup inspiré des modèles adoptés en pays voisins, ce qui ne veut pas dire que tout soit parfait et qu'il ne saurait être question, par exemple, d'acclimater en Suisse le casque en liège des troupes coloniales françaises ou anglaises. Ce serait simplement ridicule. Il faut conclure que nous avons en Suisse de l'argent à n'en savoir que faire. Il faut coûte que coûte que les crédits militaires soient entièrement absorbés, car nous avons encore bien d'autres chinoïseries à noter. Nous avons eu les plaques d'identité délivrées à chaque recrue ; un récent décret en a ordonné la réintégration dans les arsenaux pour être délivrées à nouveau en cas de mobilisation. En attendant cette circonstance, ces plaques sont allées rejoindre au fond des dégoûts les boîtes de 30 cartouches que jadis on délivra à tout militaire, pour le tenir prêt à toute éventualité de conflit national. Or voyez-vous, au

FEUILLETON DE LA GRUYÈRE 5

Diane la Pâle

Par Jules MARY

Puis ses yeux se fermèrent ; une larme y parut qui descendit lentement sur son noble visage et se perdit comme une perle au coin de la moustache.

Ce fut là toute son émotion. Et brusquement, après un long soupir, il tomba dans un sommeil de plomb.

II

Laurence d'Héribaud.

Grâce aux précautions prises, rien ne transpara de cette visite nocturne, mais M. Michellier et M. de Montaignon, le bal terminé, ne dormirent guère cette nuit-là.

Vers trois heures, les invités commencèrent à partir et à cinq heures les salons étaient vides.

M. de Montaignon n'avait pas attendu la fin de la fête pour rentrer chez lui et il avait donné l'ordre à son domestique de le réveiller à sept heures.

Quant à M. Michellier, il ne se coucha pas.

A sept heures et demie, le juge d'instruction sonnait chez le procureur de la République, ainsi qu'ils en étaient convenus, et la voiture de ce dernier emportait vers le Lot, en dehors des faubourgs, dans la cam. agne où se trouvait la villa habitée par M. d'Héribaud et sa famille.

En chemin, ils n'avaient échangé que de rares réflexions.

Lorsqu'ils descendirent devant la grille, M. Michellier dit seulement, et pour la dixième fois peut-être :

— Nous sommes victimes de quelque halluciné. Vous allez voir que la première personne que nous rencontrerons sera Georges d'Héribaud lui-même.

Ils sonnèrent.

Un concierge accourut, les yeux encore gros de sommeil, et parut hébété en reconnaissant les deux magistrats.

Cette visite, à pareille heure, était bien faite pour surprendre.

— Il faut que nous parlions sans retard à M. d'Héribaud, dit M. de Montaignon. Vous nous excuserez ; cependant, si vous croyez qu'il est encore couché et qu'il dort, ne le réveillez pas. Nous attendrons.

Le concierge sourit :

— M. d'Héribaud au lit, à huit heures du matin ? Ce serait la première fois !

— Alors, il est levé ?

— Sans nul doute et dans son cabinet de travail.
 Les deux magistrats eurent un soupir de soulagement
 — Vous voyez ! Je vous l'avais bien dit !
 — Ma foi, tant mieux... j'ai la tête lourde... et je préférerais rester au coin de mon feu que de commencer une enquête.

Ils traversaient un grand jardin anglais coupé de pelouses et de massifs où l'on apercevait déjà les premiers travaux du printemps, et le concierge les introduisit dans un salon d'attente.

Il ouvrit les persiennes et le jour entra.

Cette maison, sans être riche, était assez coquettement posée le long de la rive du Lot, qui coulait rapide derrière un petit bois de hauts pins.

Georges d'Héribaud, ingénieur de l'Etat, passait pour n'avoir aucune fortune.

Il n'avait que ses appointements de huit mille francs et il vivait assez retiré, auprès de sa femme, Laurence qu'il semblait adorer, deux filles jumelles et un garçon, celui-ci l'aîné, âgé de cinq ans à peine.

Laurence, fille de paysans corses, rencontrée dans les environs de Sartène, pendant une mission confiée par le gouvernement, n'avait non plus apporté aucune dot à son mari.

Ils étaient donc obligés à une existence économe.

Les deux magistrats attendaient, les mains derrière le dos, regardant machinalement de vieilles gravures pen-

PRÉPARÉ PAR A. PANCHAUD VEVEY

POUR VEUX

et bon marché remplace le lait naturel pour l'élevage, agneaux, etc. — 1 litre.

0.25 ET 50 KILOG.

5 le kilo.

du Laboratoire Fédéral.

Bulle: MM. Bar- g.; Louis Remy, artin; Tour-de- Piolet, boulanger; Enderli, boulanger; Grivet, boulanger; Nouel, nég.; Epau- nég.; Gruyères: et, nég. [769]

marque.

nderbrück. [87]

Pierre,

à midi et l'après- midi excepté. [92]

coiffeur.

modernes.

moner à mon honora- et de la campagne anséré mou salon de on de M. Geinoz, bureaux du Crédit.

septique.

en tous genres.

ériences faites, très de des cheveux.

pommades.

Broserie, etc.

de tête à domicile.

haute nouveauté.

(106B)238

CHIFFELLE.

dentaire. [85]

USSE

-Dentiste

ns à Bulle- du Commerce)

de samedi

de 2 à 5 heures.

ORET

consultations

ages et mariages.

de, NICE.

ritimes. [856]L

DES

honorables public de qu'elle se trouvera à chel à Bulle, le et les premier dis de chaque x de chapeaux nis et chapeaux

blanchissage.

Conus, modiste.

public.

obtenir le concours if, à prix modéré, villas, arbres ent s'adresser à H. à Vadens. [243]

FILLES

uellement des filles de chocolat [760]

commencement.

ÉTRANGER
La guerre.

moment du danger, tout le personnel des arsenaux occupé à démêler ces noms et numéros, et l'armée entière occupée durant une journée à recevoir et répartir à chaque homme sa marque et la boîte de munition au numéro correspondant à celui de son arme. Sans compter que pendant ce temps cette munition s'est avariée et qu'une partie des cartouches fera long feu, si elle ne rate pas.

Vraiment, on ne saurait mieux préparer la voie aux adversaires de la militaironomie...

CONFÉDÉRATION SUISSE

Conseil fédéral. — Le Conseil fédéral a invité le Département fédéral des postes et chemins de fer à lui soumettre le plus promptement possible un projet de loi relatif à l'introduction des chèques et virements postaux. Il a décidé de renvoyer la discussion de la nouvelle loi sur les postes, jusqu'à ce que le postulat du 23 décembre 1903 ait reçu une solution. Ce postulat demande l'examen de la question de la réunion en une seule de l'administration des postes et de l'administration des télégraphes.

Commerce avec les Etats-Unis. — Les exportations avec les Etats-Unis sont en recul, cette année; les deux premiers mois donnent au total 16,784,000 francs, contre 20,192,000 l'an dernier. Le déficit provient presque entièrement des soieries et broderies. Il y a une augmentation sur l'horlogerie. Les chocolats ont plus que doublé. Le district consulaire de Genève est le seul sur les six consulats américains en Suisse qui soit en progrès: 479,000 fr. contre 419,000.

Vaud. — Incendie de Vallorbe. — Le juge de paix qui recherche les causes de l'incendie du 10 mars, a fait arrêter et incarcérer, comme auteur présumé du sinistre, un des locataires des immeubles incendiés. On assure que de graves soupçons pèsent sur lui.

Valais. — Méfiez-vous des jumelles. — Le gendarme Briguet, de station à Saxon, en tournée dimanche dernier dans la montagne de Leytron, a pincé un braconnier endurci, le nommé M., du hameau de Montagnon. A l'aide d'une jumelle, le pandore le vit, à une distance de 500 mètres se mettre en route avec son fusil.

Bientôt rattrapé, il dut lui remettre son fusil qu'il avait cru prudent de cacher à une portée de vingt mètres au-dessus du village. Confiscation de l'arme et contravention dressée, telles sont les conséquences de cette équipée téméraire.

dues sur les murailles, couvertes d'un papier de tapisserie rouge.

— Ce qui me surprend malgré tout, fit M. Michellier, c'est que d'Héribaud n'ait pas répondu à mon invitation; il m'avait bien promis de venir, il y a huit jours.

Des pas se faisaient entendre dans l'escalier qui conduisait au premier étage.

Deux hommes parurent.

Le domestique qui avait ouvert, et qui n'était que le concierge de la villa louée à d'Héribaud, prit la parole:

— Voici Jérôme, le valet de chambre de monsieur. Il vous renseignera mieux que moi sur ce qui s'est passé. Et il sortit.

Sur ce qui s'est passé! Le mot avait frappé les magistrats. Il s'était donc passé quelque chose!

— Parlez! dit M. de Montaignon.

— Mais, messieurs, c'est bien plutôt vous qui pourriez me dire ce qu'est devenu mon maître...

— Il n'est pas chez lui?

— Non.

— Où est-il?

— Chez vous, monsieur le procureur, puisqu'il est parti hier au soir pour assister à votre fête.

— Impossible!

— Comment, impossible? Je l'ai vu partir après l'avoir aidé à revêtir son costume, un costume fait exprès et qui lui allait comme un gant!

Les combats de Port-Arthur. — L'amiral Alexeief télégraphie de Moukden au czar:

« L'amiral Makharoff, commandant de la flotte, me mande de Port-Arthur, 10 mars.

» Six torpilleurs qui avaient poussé une reconnaissance au large pendant la nuit du 10, et parmi lesquels 4 étaient placés sous le commandement du capitaine Matusévitch, se sont rencontrés avec des torpilleurs ennemis soutenus par des croiseurs.

» Un vif engagement a eu lieu, au cours duquel le torpilleur *Vlasty* a lancé une torpille qui a coulé un des torpilleurs japonais.

» En regagnant le port, le torpilleur russe *Stergutschy*, commandé par le lieutenant Ferguief, a reçu des avaries. Sa machine étant désemparée, il a failli sombrer.

» A 8 heures du matin, cinq de nos torpilleurs sont rentrés dans le port. Lorsque la position critique du *Stergutschy* est devenue évidente, j'ai hissé mon pavillon sur le *Novik* et me suis rendu avec ce navire et le *Bayan* au secours du torpilleur en détresse; mais 5 croiseurs ennemis entouraient notre torpilleur et l'escadrille des torpilleurs japonais s'approchant, je ne pus réussir à sauver le *Stergutschy*, qui sombra.

» Une partie de l'équipage a été faite prisonnière, l'autre s'est noyée.

» A bord de nos navires ayant pris part à l'attaque de nuit, 1 officier a été grièvement blessé, 3 autres officiers ont été légèrement blessés, 2 soldats ont été tués et 18 blessés.

— **Nouveau bombardement.** — L'amiral Makharoff continue:

« A 9 heures, 14 navires ennemis se sont réunis devant Port Arthur et on commença à le bombarder avec des canons de gros calibre et à longue portée de leur escadre de cuirassés. Le bombardement s'est prolongé jusqu'à 1 heure de l'après-midi. Le nombre des obus de 12 pouces lancés par l'ennemi est évalué à 154.

» Nos navires ont reçu que des avaries insignifiantes et sont tout prêts à reprendre la lutte. Nos pertes sont de 1 officier légèrement blessé, 1 soldat tué, 4 blessés.

» Les projecteurs électriques de nos cuirassés ont éclairé la mer de la façon la plus satisfaisante. Plusieurs fois pendant la nuit, des coups isolés de nos batteries ont obligé les torpilleurs ennemis à se retirer.

Une autre dépêche dit que dans le combat entre torpilleurs russes et croiseurs, le 11 mars, 1 capitaine, 1 enseigne et 1 ingénieur russes ont été

— Quel costume?

— Il était déguisé en paysan des Pyrénées, en contrebandier de la frontière espagnole. « Ça me changera de faire de la contrebande, moi qui suis de l'administration », disait-il en riant. Et madame riait aussi.

— Mais Mme d'Héribaud était-elle costumée?

— Mme ne devait pas aller à la soirée.

— Pourquoi?

— A cause de son fils Antonio qui était un peu souffrant.

— Comment vous êtes-vous aperçu de l'absence de M. d'Héribaud?

— Rien de plus simple. J'ai l'habitude d'allumer le feu à cinq heures, dans le cabinet de monsieur, tous les matins, et de lui apporter dans son lit une tasse de thé avec de la crème.

Quand je suis entré ce matin, il n'y avait personne et le lit n'était pas défait. Le sachant chez M. le procureur, je ne me suis pas autrement inquiété et je n'ai même pas averti madame. M. d'Héribaud travaille assez, tous les jours, pour se payer le luxe d'une petite noce de temps en temps.

— M. d'Héribaud n'est pas venu chez moi, fit M. Michellier d'un ton sec, vexé par les derniers mots de Jérôme.

(A suivre.)

légèrement blessés. Un enseigne a été gravement atteint à la tête et a perdu un œil.

— Le commandant de Port-Arthur envoie les détails suivants sur le bombardement de la forteresse, dans la journée du 10 mars:

« Dès que l'ennemi eut ouvert le feu, nos batteries ripostèrent. 6 navires japonais, embossés derrière le cap Liau-Tchang, ont ouvert le feu, de derrière cet abri, sur notre forteresse. Le bombardement a cessé à 1 h. 15 de l'après-midi. L'ennemi a tiré environ 200 obus.

» Un obus russe de la batterie 15 est tombé sur un croiseur japonais de 4000 tonnes et l'a gravement endommagé.

» Les résultats du bombardement par les Japonais sont insignifiants. Six soldats ont été blessés. Dans la ville, 3 habitants ont été tués et une personne a été grièvement blessée.

» D'après le rapport du général Stœssel, les officiers et les soldats des batteries de la forteresse ont fait preuve d'un courage exemplaire.

CANTON DE FRIBOURG

Tirage financier. — Le 10 mars a eu lieu le 23^e tirage des primes des obligations de 100 fr. de l'Etat de Fribourg. Au n° 44,091 a été échu la prime de 10,000 fr. Le n° 18,423 obtient 2,000 fr.; le n° 77,393 obtient 1000 fr. Sont sorties, en outre, des primes de 500 et 200 fr.

Estavayer. — La petite ville d'Estavayer s'appête à monter de nouvelles représentations populaires. La pièce qui sera donnée en août et septembre, vient d'être mise à l'étude. Ce sont des scènes de mœurs locales très pittoresques et originales, dit-on, où l'alcool fait entrer tour à tour ses effets dramatiques ou comiques. Cette pièce, en partie musicale, est l'œuvre des auteurs bien connus du *Vieux Stavayer*, MM. Louis Thurler et J. Marmier.

Banque cantonale. — Dans sa séance de vendredi, le Conseil fédéral a autorisé la Banque cantonale de Fribourg à porter de 1,250,000 fr. à 1,500,000 le chiffre de son émission.

Horticulture. — La Société fribourgeoise d'horticulture fera donner les conférences suivantes:

Le 20 mars, après 3 heures, sur l'arboriculture fruitière, à l'école de la Joux;

Le 25 mars, après 3 heures, sur l'arboriculture fruitière, 1^{er} étage de l'auberge de Sorens.

Le 27 mars, après 3 heures, sur la culture potagère, à l'école d'Ursy.

On est prié d'y assister nombreux.

Elle fera aussi donner des conférences publiques et gratuites sur l'arboriculture fruitière à Russy, Vesin et Font. Le local et le jour seront indiqués dans ces communes.

GRUYÈRE

Nécrologie. — M. Louis Gapany, négociant en vins, à Bulle, est décédé lundi, après une longue et douloureuse maladie, à l'âge de 44 ans. Le défunt comptait, dans la contrée, de nombreux amis que ses relations d'affaires, son caractère franc et serviable lui avaient conciliés. Fervent partisan des idées libérales, il était membre du Cercle des Arts et Métiers depuis de nombreuses années.

L'ensevelissement aura lieu mercredi, 16 courant, à 9 h. 1/4 du matin.

Qu'il repose en paix!

Conférence. — La conférence donnée samedi soir au Cercle des Arts et Métiers par M. Léon Glasson, directeur, a été suivie avec beaucoup d'intérêt par un auditoire relativement nombreux, étant donné la spécialité du sujet traité. Le conférencier a fait l'histoire des banques d'émission

sion suisses et réglementation de crédits.

des avantages de banque sur la

et la surveillance vivement fétri

spéculateurs étr

ont opéré dans l

du numéro, ou mes aux banques

d'argent monnay

mis à ses audite

anciens billets

canton. Quelque

par leur comp

leur exécution.

Nous remerc

l'excellente et

donnée.

Concert. —

che soir une ex

de goûter de bel

sistant pas très

sympathique S

pour cette soir

gramme, des ce

brillamment exé

M. G. Canivez.

die, *L'inventeur*

Endiguem

Gruyère, connaît

et La Tour de

Trop souvent ce

torrent impétu

envahir la camp

prises, les habit

vers Bulle, ont

grand détour pa

est actuellement

ca cours d'eau;

jeudi une asse

devisée à 40,000

devront partici

Bâtiments

décidés dans un

tante question

actuellement qu

C'est ainsi que

vont incessamm

tructions. La p

grandement les

120,000 fr. Voil

Concert de

l'honneur d'info

Monsieur

à Sancy-les-M

(France); M

Emma PACE

mille, au L

Marie GAPA

Genstochowa

familles GAR

Marsens, et M

chille, ont le

part à leurs n

d-la perte cr

d'éprouver en

Monsieur

leur très regre

oncle et cousin

44 ans, le 14

matin, après t

ladie et la réc

Sacrements de

L'enterrem

mercredi 16 m

matin.

Cet avis tie

faire-part.

Messieurs les Me

des Voyageurs de co

sont priés d'assister

leur cher ami et co

M. Lou

membre de la

L'ensevelissement

mars à 9 heures 1/4

signe a été gravement
un œil.
ort-Arthur envoi les
ardement de la forte-
mars :
vert le feu, nos bat-
s japonais, embossés
, ont ouvert le feu, de
orteresse. Le bombar-
après-midi. L'ennemi
atterie 15 est tombé
4000 tonnes et l'a
rdement par les Japo-
oldats ont été blessés,
t été tués et une per-
née.
général Stössel, les
ateries de la forteresse
exemplaire. »

FRIBOURG

Le 10 mars a eu lieu
obligations de 100 fr.
44,091 a été échu le
4,23 obtient 2,000 fr.;
r. Sont sorties, en ou-
10 fr.

ite ville d'Estavayer
velles représentations
era donnée en août et
à l'étude. Ce sont des
s pittoresques et ori-
fait entrevoir tour à
s ou comiques. Cette
est l'œuvre des auteurs
ayer, MM. Louis Thur-

Dans sa séance de
a autorisé la Banque
rter de 1,250,000 fr. à
mission.

Société fribourgeoise
les conférences sui-

res, sur l'arboriculture
x ;
res, sur l'arboriculture
erge de Sorens.

res, sur la culture po-
ombreux.

conférences publiques
ure fruitière à Russy,
e jour seront indiqués

HERB

uis Gapan, négociant
lundi, après une lon-
, à l'âge de 44 ans. Le
contrée, de nombreux
affaires, son caractère
ent conciliés. Fervent
e, il était membre de
depuis de nombreuses

lieu mercredi, 16 cou-

férence donnée samedi
Métiers par M. Léon
sui vie avec beaucoup
relativement nombreux,
u sujet traité. Le con-
des banques d'émiss-

sion suisses et exposé avec beaucoup de clarté la réglementation et l'organisation de ces établissements de crédit. L'auditoire a pu se rendre compte des avantages réalisés par l'émission des billets de banque sur un modèle unique, sous le contrôle et la surveillance des lois fédérales. L'orateur a vivement félicité les procédés peu scrupuleux des spéculateurs étrangers qui, il y a quelques années, ont opéré dans le pays le drainage systématique du numéraire, occasionnant ainsi des frais énormes aux banques d'émission suisses pour le rachat d'argent monnayé à l'étranger. M. Glasson a soumis à ses auditeurs une collection complète des anciens billets émis par les diverses banques du canton. Quelques-uns sont vraiment remarquables par leur composition artistique et la finesse de leur exécution.

Nous remercions sincèrement M. Glasson pour l'excellente et intéressante soirée qu'il nous a donnée.

Concert. — Le public bullois a perdu dimanche soir une excellente occasion de se récréer et de goûter de belles productions musicales en n'assistant pas très nombreux au concert que notre sympathique Société de musique avait organisé pour cette soirée. Les divers numéros du programme, des œuvres d'auteurs célèbres, ont été brillamment exécutés sous la savante direction de M. G. Canivez. Les interprètes de la petite comédie, *L'inventeur*, ont bien rempli leurs rôles.

Endiguement. — Chacun, dans la haute Gruyère, connaît ce petit ruisseau entre Epagay et La Tour-de-Trême, qu'on appelle l'Albauve. Trop souvent ce filet d'eau s'est transformé en un torrent impétueux, débordant de son lit pour envahir la campagne environnante. A maintes reprises, les habitants de la Haute-Gruyère, en route vers Bulle, ont dû rebrousser chemin, faire le grand détour par Broc, pour arriver en ville. Il est actuellement sérieusement question de diguer ce cours d'eau; les propriétaires riverains ont eu jeudi une assemblée à ce sujet. L'entreprise est devisée à 40,000 fr. Le canton et la Confédération devront participer financièrement à ces travaux.

Bâtiments scolaires. — Comme nous le disions dans un de nos récents articles, l'importante question des bâtiments scolaires occupe actuellement quelques communes de notre canton. C'est ainsi que La Tour-de-Trême et Neirivue vont incessamment commencer de nouvelles constructions. La première de ces communes va faire grandement les choses, puisque le devis s'élève à 120,000 fr. Voilà qui peut servir d'exemple!

Concert classique. — M. G. Canivez a l'honneur d'informer Mesdames et Messieurs les

abonnés des concerts classiques G. Canivez, que le 4^e concert aura lieu dimanche 20 courant, à l'Hôtel de Ville de Bulle.

Institut des sourds-muets de Gruyères. — Voici le résultat des quêtes faites le premier dimanche de l'Avent dans les paroisses du canton, en faveur de l'asile de Saint-Joseph à Gruyères, pour les enfants pauvres, sourds-muets et aveugles.

Sarine, 629 fr. 90; Singine, 223 fr. 50; Gruyère, 764 fr. 85; Glâne, 480 fr. 60; Broye, 368 fr. 70; Veveysse, 398 fr. 85; Lac, 95 fr. 10. Total: 2961 francs 50.

VARIÉTÉ

De Bruxelles au Congo belge.

Vu des casernes et du grand plateau, Boma offre au regard un site enchanteur: on a, devant soi, les toits blanchis des maisons européennes faisant tache au milieu des allées de verdure et des baobabs géants; à sa droite, le fort de Chinkasse dressant ses murs blancs sur la terre rouge de la montagne; plus bas, l'hôpital des noirs et dans le fond, coulant paisiblement, la rivière Crocodile. Derrière le village indigène et près de la factorie anglaise on voit encore l'épave du navire *Matadi* échoué sur un banc de sable et dont maintenant la poupe seule encore visible finira par s'engloutir dans le sable. Vis-à-vis, l'île des Macaques et dans l'éloignement la rive portugaise de l'Angola.

Comme c'est aujourd'hui dimanche, l'on me conduit voir le tam-tam dans l'allée menant au village noir. On y remarque toutes les danses du Bas Congo; quelques noirs frappent à coups redoublés sur leurs gongs, instrumente se composant d'une grosse branche ou même d'un tronc d'arbre creusé, fermé avec une peau; cela rend un son sourd. Pendant les danses, les noirs nous amusent avec leurs contorsions et leurs grimaces. Nous nous attardons à regarder ces grands enfants, puis nous nous dirigeons vers l'entreprise africaine afin de déguster une bouteille de bière venant d'Europe.

Jeudi, 18 juin. — Ayant reçu ma feuille de route me désignant pour aller dans le Haut Congo, j'embarque ce matin. Le vapeur *Wall* est amarré au port, attendant de nombreux passagers.

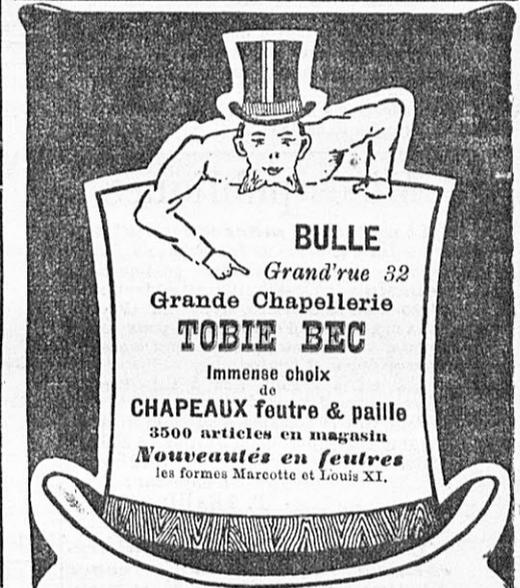
Je dis un dernier adieu à mon camarade Matassi resté à Boma pour quelque temps, un coup de sirène et nous voilà partis. Adieu Boma.

La rive que nous côtoyons est superbe et grandiose, nous la longeons d'assez près pour en distinguer les moindres détails; nous passons l'île des Princes que nous admirons; elle est superbe! Louvoyant sur le fleuve pour éviter les écueils, nous suivons la rive portugaise jusqu'à Noqui, dernier poste portugais de l'Angola. Partout des rochers arides et des plaines immenses brûlées par

le soleil d'Afrique. Nous entrons dans le célèbre « chaudron de l'Enfer » lequel est en petit le macostrom et où cinq jours auparavant un marin de l'*Anversville* s'est noyé en pêchant, puis nous arrivons en vue de Matadi. Après avoir assuré le débarrasement de nos bagages nous allons en ville retenir nos chambres car nous repartons demain pour Léopoldville. La ville est assez jolie, mais elle passe pour la plus chaude du Congo. Nous retrouvons l'*Anversville*, et la ville de *Maranhão* qui partent tous deux demain pour l'Europe.

Nous partons le lendemain à sept heures, nous nous installons dans nos wagons, tous très confortables. Des tables sont fixées à chaque fauteuil d'osier pour que l'on puisse prendre ses repas plus commodément, le trajet se faisant en deux jours. La voie monte en serpentant afin d'arriver au ravin de la M'posso, célèbre par le grand nombre de Chinois et d'Européens qui périrent pendant la construction du chemin de fer. Le coup d'œil est superbe: Matadi étale ses maisons au soleil et le Congo semble un fleuve d'argent. Dans le ravin coule paisiblement la M'posso que nous traversons bientôt sur un magnifique pont en fer et nous arrivons à la station de Songolo. De grandes collines offrent aux regards leurs flancs brûlés par le soleil. Nous distinguons encore très bien l'ancienne route des caravanes employées avant la construction du chemin de fer. A droite et à gauche, d'immenses feux de brousse nous renvoient leur âcre fumée; enfin nous arrivons à Tumba, où nous devons coucher. (A suivre).

L'emplâtre Rocco ordonné par les médecins, grâce à son efficacité incontestable, se recommande dans les cas de rhumatismes, de lumbago, de goutte, etc. — Il se trouve dans toutes les pharmacies.



Monsieur Jules GAPANY, à Sancy-les-Maux, Seine-et-Marne (France); Monsieur et Madame Emma PACHE-GAPANY et famille, au Locle; Mademoiselle Marie GAPANY, institutrice, à Genstochowa (Pologne russe); les familles GAPANY, à Bulle et Marsens, et MAGNIN de la Buchille, ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de

Monsieur Louis GAPANY
négt. en vins
leur très regretté frère, beau-frère, oncle et cousin, décédé à l'âge de 44 ans, le 14 mars, à 1 heure du matin, après une douloureuse maladie et la réception de tous les Sacraments de l'Eglise.
L'enterrement aura lieu à Bulle, mercredi 16 mars, à 9 1/4 heures du matin.

R. I. P.
Cet avis tient lieu de lettre de faire-part. [292]

Messieurs les Membres de la Société suisse des Voyageurs de commerce présents à Bulle sont priés d'assister à l'ensevelissement de leur cher ami et collègue

M. Louis GAPANY
membre de la section d'Yverdon.
L'ensevelissement aura lieu mercredi 16 mars à 9 heures 1/4 du matin. [293]

SEMENCES
Graines fourragères diverses, garanties de pureté et germination, contrôlées par l'Etablissement fédéral de Lausanne.
Spécialité de mélanges pour tous sols.
Trèfles et fenasses premier choix.
Froments rouges et blancs de printemps, qualité garantie.
Avoines supérieures.
PRIX RÉDUITS

MEUNERIE AGRICOLE, Croix-Blanche, BULLE

Apprenti-boulangier.
Un jeune homme, de bonne conduite est demandé pour entrer comme tel, pour le 15 avril, chez M. Ant. SCHMIDT, boul., Verrerie-de-Semsaies. [1051F]288

On demande
pour tout de suite, une servante pour aider à un petit ménage et travailler à la campagne. — S'adresser à M. Isidore MORET, feu Xavier, à Vuadens. [139B]293

Mises publiques.
Jeudi prochain, 17 mars courant, dès 1 heure de l'après-midi, devant la maison BERNER, sellier, à La Tour, vente en mises publiques d'une certaine quantité de meubles et objets de literie.
L'Exposante. [294](H141B)

Vente d'immeubles.
Lundi 21 mars prochain, de 2 à 4 heures, à l'Hôtel-de-Ville, la commune de Bulle exposera en vente, en mises publiques:
1° L'emplacement, situé rue de Vevey, sur lequel était construit le hangar de l'hoirie de feu Charles GLASSON;
2° Les terrains de l'ancienne propriété Ducas, rue de la Sionge, divisés en plusieurs lots;
3° A démolir et transporter, la grange sise sur ladite propriété DUCAS.
Prendre connaissance des conditions au bureau de ville. [271]
Le Secrétariat communal.

A vendre:
un char à ressorts neuf. [289]
S'adresser à M. MIVELAZ, peintre, à Bulle. [296]

Plus grande maison d'export.
EN SUISSE, *Witiger, Boswil.*

10 kg. Oranges magn. env. 70 pièces	3.20
10 » Raisins sucs, jaunes	5.60
10 » Fignes	4.10
10 » Oignons beaux	1.90
10 » Châtaignes sèches	3.20
10 » Pruneaux turcs, gr.	5.40
10 » Quart. de pommes douces	6.20
10 » Poires sèches, fr. 4.20 et	7.40
10 » Riz	3.40 et 4.—
10 » Haricots blancs	3.20
10 » Pois jaunes	3.40
10 » Macaronis, cornets	4.50
10 » Farine française	3.20
10 » Beurre de coco (graisse de pal.)	13.—
10 » Saïndoux garanti pur	13.20
10 » Lard gras	13.40
10 » Lard maigre, 1 ^{er} choix	17.40
10 » Filet sans graisse et os	17.60
10 » Jambon délicieux	14.70
10 » Merluche	11.—
10 kg. Fromage maigre et tendre	Fr. 6.20
10 » » salé	8.20
10 » » d'Emmenth. surfin,	14.40
5 » Miel d'abeilles, vér.	8.—
10 boîtes thon ou sardines	3.30
Dès 50 kg, 5 % de rabais.	[295]

A. Demierre,
médecin-dentiste à BULLE,
reçoit le matin de 9 h. à midi et l'après-midi de 2 à 5 h., le mercredi excepté. [92]

BOULANGERIE.
Le soussigné avise l'honorable public de la ville et de la campagne qu'il dessert dès ce jour
la Boulangerie des Halles.
Bulle, 15 mars 1904.
F. Dafflon. [296]

On prendrait

pour l'été, une ou deux bonnes vaches pour le bas. Bons soins assurés. S'adresser au bureau du journal qui indiquera. [275]

Travaux au concours.

La Commune de La Tour-de-Trême met au concours les travaux d'une canalisation vers la Maison de Ville du dit lieu.

Les entrepreneurs peuvent prendre connaissance du plan et cahier des charges chez M. le Syndic, lequel recevra les soumissions jusqu'au vendredi 18 mars courant, à 7 heures du soir.

La Tour, le 7 mars 1904. [274]
Par ordre : Le Secrétaire communal.

A louer :

petit logement avec jardin, aux abords de la ville. S'adresser au bureau du journal. [273]

Mises d'immeubles.

Lundi 21 courant, dès 2 h. de l'après-midi, au Tirage, à Bulle, il sera exposé en vente, aux enchères publiques, les immeubles suivants désignés, situés au territoire de la Commune de Bulle.

Sur Montcaliaz, pré de 7 poses 58 perches ;

Neyremont, pâturage de 6 poses 2 perches et bois de 2 poses 259 perches ;

Planchy, pré de 4 poses 246 p rches. Pour le propriétaire : [272]

H. PASQUIER, not.

A vendre :

au centre du village d'Echarlens, une petite maison avec un petit morceau de terre attenant, et une autre parcelle située dans la commune.

S'adresser à M. Joseph GREMAUD, de la Croix, à Echarlens. [269]

Mises publiques.

Le mardi 22 mars courant, le tuteur des enfants mineurs de feu François BEAUD exposera en vente, en mises publiques, le domaine que ses pupilles possèdent rière la commune de Marsens, appelé en Crausaz de la conterance d'environ 5 1/2 poses de bon terrain, avec bâtiment, comprenant logement grange, écurie et remise.

Les mises auront lieu à l'Auberge de Marsens, dès 1 heure du jour.

Pour voir le domaine, s'adresser à M. O. THOUVLY, greffier de la Justice de Paix, à Marsens. [263]

L'exposant : P. BEAUD, tuteur.

Louis ROULLER, menuisier-ébéniste, Maison Mme veuve Nicolas Gex, à BULLE, se recommande à l'honorable public de la ville et de la campagne qui voudra bien l'honorer de sa confiance pour tous les travaux de son état. Réparations en tous genres. — Travail prompt et soigné. — Prix modérés. — Echange de travail contre bois de menuiserie. [265]

La Fabrique de Chocolat

De Villars

Quartier de Pérolles, à FRI-BOURG, engagerait encore des ouvriers propres et actives. Bon salaire dès le commencement. — S'adresser par écrit ou se présenter au bureau de la Fabrique. [251]

Bel âne

étalon, race du Piémont, est à la disposition des éleveurs, chez M. Napoléon MAGNIN, feu François, Changramont, Marsens. [279]

A VENDRE

à Hauteville, une maison avec jardin ; une chaudière presque neuve, de la contenance de 480 litres ; barattes, formés à fromage et appareils pour vérifier le lait. S'adresser à M. YENNI Victor, à Hauteville. [280]

Gîtes à louer.

Pour le 1^{er} janvier 1905, sont à louer : La Gîte de Lauge, aux territoires de Gruyères et Enney ; [281] La Gîte de Lauge, attenante à la précédente, et sur les mêmes territoires. S'adresser au notaire DUPRÉ, à Bulle.

Avis aux laitiers.

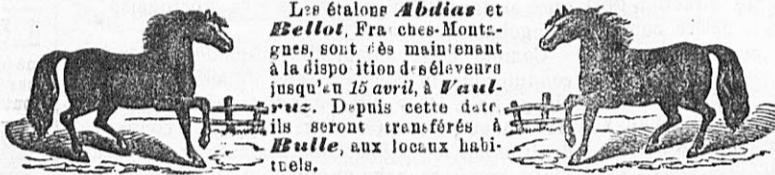
A vendre à la (H1047B)[286]
Boucherie Gougler, à Fribourg
CAILLETS DE VEAUX

Bières renommées
du Cardinal.
FRIBOURG (H1047P)[287]

Dès maintenant, mise en perce du
BOCK DE PAQUES

Dépôt-glacière, à Bulle. A. Corminbœuf, dépositaire.

Etalons fédéraux.



Les étalons *Abdias* et *Bellot*, Fra. ches-Montagnes, sont dès maintenant à la disposition des éleveurs jusqu'au 15 avril, à l'Auberge de Marsens. Depuis cette date, ils seront transférés à Bulle, aux locaux habituels.

Machines à coudre.

Vente, Réparations, Fournitures, Huile, Aiguilles, etc.
Jos. GREMAUD, mécanicien, BULLE. [984]

ENGRAIS CHIMIQUES

Engrais complet à base d'os, pour toutes cultures, en sacs de 50 kg., dosage garanti : Azote, 2 1/2 % ; Acide phosphorique, 12 % ; Potasse, 5 %.

Maison placée sous le contrôle de l'Etablissement fédéral de Chimie agricole à Lausanne. Bulletins d'analyse à disposition.

SCORIES THOMAS

GROS & DÉTAIL — PRIX RÉDUITS

Jos. CROTTI, Bulle. [281]

DÉPURATIF GOLLIEZ

ou
Sirop au brou de noix ferrugineux

(Marque des „ 2 Palmiers „)

Dépuratif énergique contre eczémas, humeurs, dartres, rachitisme, éruptions de la peau, glandes, clous. Bien plus actif et plus agréable à prendre que l'huile de foie de morue. 30 ans de succès.

En vente dans toutes les pharmacies en flacons de 3 fr. et 5 fr. 50.

„PROBAT“

Tout ce qu'exigent les vrais fumeurs, sous le rapport de l'hygiène, de la propreté et de la commodité, se trouve réuni dans la pipe et dans le porte-cigare „Probat“.

La valeur de cette invention consiste dans l'enveloppe de carton (cartonnette) qui relie au fourneau le tuyau de la pipe ou du porte-cigare. Garnie de ouate absolument dégraissée, cette cartonnette absorbe la nicotine et les résidus liquides ou solides ; elle tempère la chaleur de la fumée ; elle permet, grâce à son calibre, de fumer vingt cigares ou d'allumer sa pipe un même nombre de fois, sans remplacer la ouate.

Prix : 1 fr. 20 et 2 fr., suivant qualité.

Seul dépôt pour Bulle et la Gruyère :

A LA CIVETTE, Bulle

Grand' Rue, 20, et Rue de la Promenade

où l'on trouve également un immense assortiment de tous les articles pour fumeurs. [235]



ALIMENT POUR VEAUX

Seul aliment complet et bon marché remplaçant avec économie le lait naturel pour l'élevage des veaux, porcelets, agneaux, etc. — Revient à trois centimes le litre.

PAR SACS DE 5, 10, 25 ET 50 KIL. PRIX : 0.65 LE KILOG.

Vendu sous le contrôle du Laboratoire Fédéral

DÉPÔT À BULLE :

Méunerie agricole **Barbey-Nicollier**, Spécialité d'articles pour fourrages. 1048] Produits alimentaires. [H4369]

Graines potagères et fleurs.

Oignons de Bâle et Bégenias.

Garantis de première qualité.

On demande des magasins dépositaires.

Chez T. BEC, Grand' rue, Bulle.

Si vous toussiez N'ESSAYEZ PAS

autre chose que les

BONBONS DES VOSGES

Aux bourgeons de sapin des Vosges. Goût agréable.



remède précieux contre rhumes, toux, catarrhes, bronchites. En vente partout.

Déposé Seuls fabricants : BRUGGER & PASCHE, fabrique de confiserie, Genève.

Important : Tout autre bonbon ne portant pas le mot VOSGES entre nos initiales B. et P. est une contrefaçon. [H3263] [06]

!! 500 fr. !!

[H10600L] DE [199]

Récompense

À qui prouvera que les véritables bonbons aux **BOURGEONS DE SAPIN** de **Laurent & Rosier, Lausanne**, ne sont pas un puissant calmant contre la Thoux, Rhume, Catarrhe, Influenza, Mé-taille d'Or exposition Vevay 1901, seule récompense décernée à ces produits.

Cabinet dentaire.

H. DOUSSE

Chirurgien-Dentiste

Consultations à Bulle

Grand' Rue (Café du Commerce)

le jeudi et le samedi

de 9 à 12 heures et de 2 à 5 heures.

Graines potagères et de fleurs.

Arbres fruitiers formés de tous genres.

Plantes vivaces diverses.

Oignons de Bâle.

Plantes de fraisiers à gros fruits, etc.

A. HENRICH, Jardinier, BULLE.

Mme MORET

continue ses consultations

sur maladies, pertes,

héritages et mariages

7, Rue Adélaïde, NICE.

[280] (Alpes maritimes). [H6619]

JEUNES FILLES

On engage continuellement des

jeunes filles

à la Fabrique de chocolat

de Broc. [280]

Bon salaire dès le commencement.

BULLE — GLASSON FRÈRES, IMP.-ÉDITEURS



ABONNEMENT

Suisse... 1 an, F...
... 6 mois, ...
Étranger... 1 an, ...
... 6 mois, ...
payable d'avance

Prix du numéro : 5

On s'abonne dans bureaux de poste

BULLE

Les postes

Le dix-neuvième

sivement la plus gr

les, des diligences

les contrées alpestre

développement, les

guent le domaine de

n'est pas loin où c

Qu'un souvenir des

Que de progrès

conomie de temps

Aujourd'hui, en

que les distances, l

port due aux applic

dent des services

amateurs de pitto

plaindre. Or, on p

plaintes mêmes ne

en révolutionnant

avait dépeuplé les

lignes de chemins

nouveaux progrès,

vie. Les routes se r

à bicyclette et en a

Les vieillards se

première moitié du

de Genève à Berne

Neuchâtel, il coûtai

et demi. Le canton

Vevyase particulier

grande diligence V

2 à 3 jours.

Le prix d'une let

FEUILLETON

Diane

Par

— Alors, monsieur,

mon maître n'a pas fai

faite autre parti... Pour

Les deux magistrats

Cela se compliquait

Ils n'étaient plus au

pendant la nuit, affair

— Mme d'Héribaud

— Je le pense.

— Veuillez vous en

— Que lui dirai-je

— Que nous la supp

tation... sans une min

— Je vais prévenir

Ils attendirent long

étrange le silence de ce

du valet de chambre, lo